

COMMUNE DE WEMMEL
Collège des Bourgmestre et Echevins
jeudi 3 juillet 2025

Liste des décisions

1. Procès-verbal du Collège des Bourgmestre et Echevins du 26/06/2025.

Le procès-verbal est approuvé.

2. Demande d'un permis d'environnement en vue de l'isolation et du crépissage de la façade avant - Permis.

La demande de permis d'environnement est accordée.

3. Division d'un bien.

Le Collège n'émet aucune remarque.

4. Demande d'un permis d'environnement en vue de la transformation d'une habitation unifamiliale par l'ajout d'un avant-corps latéral et du réaménagement du jardin de devant - Permis conditionnel.

La demande de permis d'environnement est accordée sous conditions.

5. Demande d'un permis d'environnement en vue de l'extension d'une habitation unifamiliale - Permis conditionnel.

La demande de permis d'environnement est accordée sous conditions.

6. Demande d'un permis d'environnement en vue de la réaffectation du rez-de-chaussée en bureaux - Permis conditionnel.

La demande de permis d'environnement est accordée sous conditions.

7. Attestation acte de lotissement A/3.2024.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins délivre l'attestation.

8. Arrêté du Bourgmestre du 26/06/2025 : déclaration d'adéquation.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance de l'arrêté du Bourgmestre du 26/06/2025 : déclaration d'adéquation.

9. Arrêté du Bourgmestre du 26/06/2025 : attestation de conformité.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance de l'arrêté du Bourgmestre du 26/06/2025 : attestation de conformité.

10. Ordonnance de police - Verijck - 06/09/2025.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve l'ordonnance de police.

11. Remboursement des frais de remorquage - Chaussée Romaine - 22/06/2025.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de rembourser les frais de remorquage.

12. Demande de matériel - Mater Dei - 07/06/2026.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve la demande et met le matériel à disposition.

13. Demande de matériel - BTC - 29/08/2025.



Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve la demande et met le matériel à disposition.

14. Accueil et activités extrascolaires ('BOA') : subventions incitatives, phase de test et dérogation à la centralisation.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins marque son accord en vue d'une demande de prix pour l'installation du conteneur, la pose de parois coulissantes et la location de la salle de gymnastique de l'école Sint-Jozef.

15. Bikers for Children - 14/9/2025.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins accorde l'autorisation pour l'organisation de la journée B4C le 14/9/2025.

16. Réclamation contre la taxe sur les établissements économiques - exercice d'imposition 2024 - article 040240069474.

La réclamation contre la taxe sur les établissements économiques - exercice d'imposition 2024 est déclarée recevable mais non fondée.

17. Réclamation contre la taxe sur les établissements économiques - exercice d'imposition 2024 - article 040240010567.

La réclamation contre la taxe sur les établissements économiques - exercice d'imposition 2024 est déclarée recevable mais non fondée.

18. Réclamation contre la taxe sur les établissements économiques - exercice d'imposition 2024 - article 040240077962.

La réclamation contre la taxe sur les établissements économiques - exercice d'imposition 2024 est déclarée recevable et fondée pour un montant de 150,00 €.

19. Réclamation contre la taxe sur les établissements économiques - exercice d'imposition 2024 - article 040240066848.

La réclamation contre la taxe sur les établissements économiques - exercice d'imposition 2024 est déclarée recevable mais non fondée.

20. Réclamation contre la taxe sur les établissements économiques - exercice d'imposition 2024 - article 040240002988.

La réclamation contre la taxe sur les établissements économiques - exercice d'imposition 2024 est déclarée recevable et fondée.

21. Réclamation contre la taxe sur les établissements économiques - exercice d'imposition 2024 - article 040240064727.

La réclamation contre la taxe sur les établissements économiques - exercice d'imposition 2024 est déclarée recevable et fondée pour un montant de 150,00 €.

22. Mandats : approbation.

Les mandats sont approuvés.

23. Epreuve de sélection pour le poste d'expert en gestion des espaces verts et durabilité (B1-B3) : prise en connaissance du procès-verbal.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance du procès-verbal de l'épreuve de sélection.

24. Déclaration de vacance.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins marque son accord pour déclarer vacant un poste d'expert en gestion des espaces verts et durabilité (B1-B3) par voie de procédure écourtée.

25. Reprise dans la réserve de recrutement.



Le Collège des Bourgmestre et Echevins marque son accord en vue de la reprise dans la réserve de recrutement pour le poste de collaborateur administratif (C1-C3).

26. Liste des candidatures retenues pour les épreuves de sélection.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de n'admettre aucun candidat aux épreuves de sélection pour le poste d'ingénieur junior en génie civil spécialisé voirie et hydraulique (A1a-A3a). La déclaration de vacance est révoquée. La fonction contractuelle d'ingénieur à temps plein (A4a-A4b) est déclarée vacante à durée indéterminée, avec constitution d'une réserve de recrutement pour une période de 2 ans.

27. Désignation d'un membre du personnel.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins marque son accord sur la désignation d'un nouveau membre du personnel pour la crèche.

28. Service du personnel.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance des décisions du directeur général.

29. Haviland : rapport annuel 2024.

Ce point a été ajourné.

30. Intradura : procès-verbal de l'Assemblée générale du 18/06/2025.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance du procès-verbal de l'Assemblée générale du 18/06/2025 d'Intradura.

31. Farys : mise en œuvre du règlement général sur la vente d'eau - statistiques sociales.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance de la mise en œuvre du règlement général sur la vente d'eau de Farys.

32. Haviland Intercommunale IgSv : procès-verbal de l'Assemblée générale du 18/06/2025.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance du procès-verbal de l'Assemblée générale du 18/06/2025 de Haviland.

33. Trajet de participation citoyenne Avenue de Limburg Stirum.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve le projet de participation citoyenne dans le cadre des travaux de l'avenue de Limburg Stirum.

34. Location de l'appartement de la Villa Beverbos.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins désigne un locataire pour l'appartement.

35. Demande de données à caractère personnel de la part de l'inspection du logement des autorités flamandes.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance de la transmission de données à caractère personnel à l'inspection du logement des autorités flamandes.

36. Radiation d'office : 2025/02.

Radiation d'office du registre de la population/du registre des étrangers.

37. Radiation d'office : 2024/142.

Radiation d'office du registre de la population/du registre des étrangers.

38. Radiation d'office : 2024/147.

Radiation d'office du registre de la population/du registre des étrangers.



39. Radiation d'office : 2024/148.

Radiation d'office du registre de la population/du registre des étrangers.

40. Radiation d'office : 2024/149.

Radiation d'office du registre de la population/du registre des étrangers.

41. Utilisation d'un local de l'Académie communale par le centre d'enseignement pour adultes CVO Semper.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve la demande du centre d'enseignement pour adultes CVO Semper en vue de l'utilisation d'un local de l'Académie communale.

42. Service du personnel - enseignement.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins marque son accord sur la désignation d'un directeur adjoint pour l'école communale fondamentale néerlandophone (NGBS).

43. NGBS : attribution de membres du personnel à la charge du budget de fonctionnement.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve la désignation de membres du personnel à la charge du budget de fonctionnement.

44. Ordonnance de police - Autorisation de signalisation en faveur de Fluvius dans l'avenue Reine Astrid du 18 août 2025 au 19 août 2025 inclus.

Le Collège approuve l'autorisation de signalisation en faveur de Fluvius.

45. Autorisation des travaux de terrassement à la demande de Fluvius dans la rue H. De Mol du 1^{er} décembre 2025 au 28 février 2026 inclus.

Le Collège approuve les travaux de terrassement à la demande de Fluvius.

46. Autorisation des travaux de terrassement à la demande de Fluvius sur la chaussée de Bruxelles du 1^{er} mars 2026 au 31 mai 2026 inclus.

Le Collège approuve les travaux de terrassement à la demande de Fluvius.

47. Autorisation des travaux de terrassement à la demande de Fluvius dans la rue L. Vander Zijpen du 1^{er} mars 2026 au 31 mai 2026 inclus.

Le Collège approuve les travaux de terrassement à la demande de Fluvius.

48. Autorisation des travaux de terrassement à la demande de Fluvius dans la drève J. Deschuyffeleer du 1^{er} décembre 2025 au 28 février 2026 inclus.

Le Collège approuve les travaux de terrassement à la demande de Fluvius.

49. Autorisation des travaux de terrassement à la demande de Wyre au n° 58 de l'avenue de Limburg Stirum du 19 septembre 2025 au 31 octobre 2025 inclus.

Le Collège approuve les travaux de terrassement à la demande de Wyre.

50. Autorisation des travaux de terrassement à la demande de Fluvius sur la chaussée de Merchtem, à la Motte, dans l'avenue G. Mercator, dans l'avenue de Bouchout, dans la rue Fr. Robbrechts, au Zijp, dans le Clos des Faisans et dans l'avenue D. Teniers du 2 mars 2026 au 16 mars 2026 inclus.

Le Collège approuve les travaux de terrassement à la demande de Fluvius.

51. Demande de licence pour l'exploitation d'un service de transport individuel rémunéré de personnes - Madaly BV - n° 7874 - Opel Astra.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins accorde la licence pour l'exploitation d'un service de transport individuel rémunéré de personnes n° 7874 - Madaly BV.



52. Demande de licence pour l'exploitation d'un service de transport individuel rémunéré de personnes - B&B SOCIETE - n° 7888 - Toyota Auris.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins accorde la licence pour l'exploitation d'un service de transport individuel rémunéré de personnes - B&B SOCIETE - n° 7888.

53. Divers.

Points divers discutés en séance.

